

CARTE PASSERELLE

Afin de contribuer au plan de relance de la pratique sportive de la jeunesse, la carte passerelle permet de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances maximum par club.

Elle s'adresse :

- aux élèves de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP et l'UGSEL
- aux élèves de 6ème licenciés à l'UNSS et à l'UGSEL

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8455-carte-passerelle-2021--pour-en-profiter-toute-lanne-.html>

Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) :

1 avenue Pierre de Coubertin

75640 - Paris Cedex 13

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/>